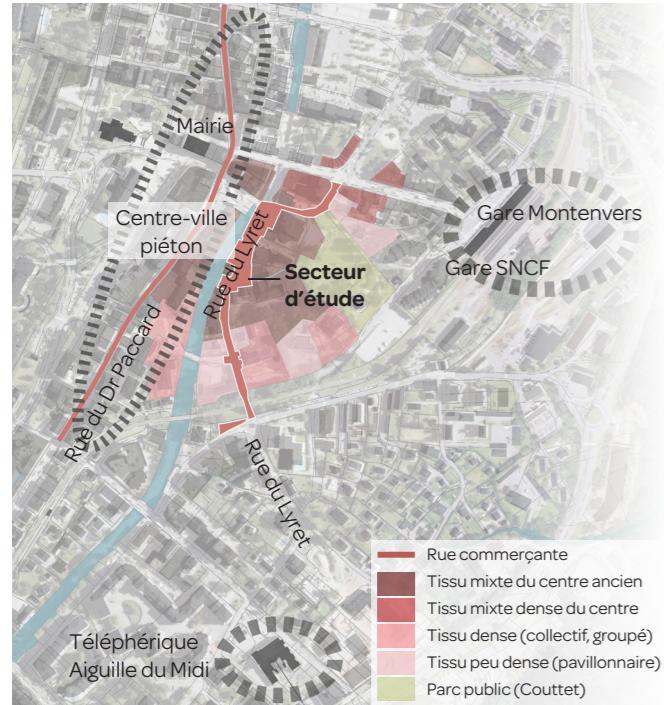


# ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU LYRET À CHAMONIX | 74

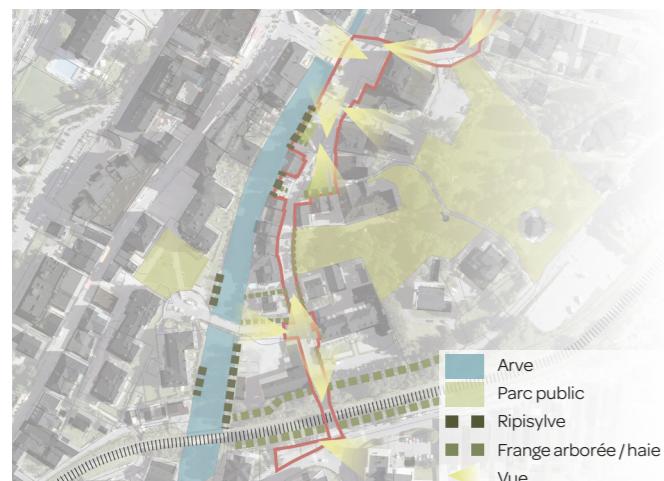
Une position stratégique à proximité de 3 pôles urbains ▾



Des usages essentiellement dédiés à l'automobile ▾



Un secteur à proximité des parcs et ouvert sur le paysage ▾



Elaboration de scénarios d'aménagement ▾



## MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Chamonix Mont-Blanc (74)

Contact : Patrice VAGNET, DST - 06 24 33 65 69

## DESCRIPTIF MISSION / PROJET

La réhabilitation projetée de l'hôtel Couttet a été un élément déclencheur dans la réflexion de l'aménagement de la rue du Lyret visant à préserver ce secteur dynamique des flux routiers actuellement présents.

Notre mission pour cette étude est d'étudier la faisabilité urbaine et paysagère d'une extension de l'aire piétonne du centre-ville sur la rue du Lyret.

Cette section de la rue du Lyret se situe dans un secteur stratégique et à forts enjeux urbains et touristiques par la proximité immédiate du centre-ville, l'offre importante d'hébergement et de restaurants, la présence du Casino en articulation avec la place de Saussure générant de nombreux flux liés aux modes actifs... Son intégration dans l'aire piétonne permettrait de poursuivre la logique de mise en valeur effectuée dans l'hyper-centre des éléments architecturaux et paysagers.

En effet, le périmètre de projet est doté de quelques bâtiments à l'architecture remarquable (Casino, UCPA...) et de petits patrimoines. L'hôtel Couttet, constitué d'un bâtiment principal en recul de la rue du Lyret et de deux annexes (moyen et petit Couttet en bordure de voirie), fait partie du patrimoine de la ville par son architecture typiquement chamoniarde.

Deux scénarios ont été étudiés pour l'aménagement, intégrant notamment l'impact de l'éventuelle suppression du petit Couttet.

## INFO PROJET

Mission | Étude d'aménagement d'espace public urbain

Date | 2017-2018

Équipe | ARTER (urbanisme, paysage)

Resp. de l'étude ARTER | A. BECKER

Montant mission ARTER | 11 688 € HT

Etendue projet | 5000 m<sup>2</sup>